Syndicat de l'enseignement des Deux Rives

Lévis, le 6 novembre 2020

Objet : Moyen de pression « lors des journées pédagogiques, je réalise ma prestation en télétravail »

À tous les délégués du SEDR-CSQ,

La présente communication vise à préciser les modalités d'application du moyen de pression, « lors des journées pédagogiques, je réalise ma prestation en télétravail ». Dans un premier temps, il m'apparait important de contextualiser ce moyen de perturbation qui s'inscrit dans un continuum qui s'apparente à un crescendo. C'est l'un des principes du plan de mobilisation actualisé qui a fait l'objet d'une assemblée générale le 19 octobre dernier. À titre informatif, les 34 syndicats affiliés à la FSE ont soumis les mêmes éléments à la consultation des membres. Voici les résultats exprimés par les 446 membres présents du SEDR-CSQ quant au principe du télétravail lors des journées pédagogiques :

	Très enthousiastes	**Enthousiastes**	**Peu enthousiastes**	**Pas du tout enthousiastes**
Je travaille de la maison	201	87	43	30
	288 (79,8%)		73 (20,2%)	

Nous sommes en négociation depuis bientôt près d'un an. Objectivement, un constat bien navrant s'impose, la partie patronale maintient des demandes inacceptables et ne propose aucune solution permettant d'améliorer de façon concrète nos conditions de travail. Nos cibles prioritaires demeurent les mêmes, soient :

- la composition de la classe et les services aux élèves HDAA ;
- la lourdeur de la tâche ;
- la rémunération (dont une majoration de l'échelle de traitement pour TOUS les enseignants et enseignantes) ;
- la précarité et l'entrée dans la profession.

Nous démontrons depuis des semaines notre mobilisation en portant nos t-shirts. Plusieurs membres demandent que nous passions à une autre étape afin de démontrer notre détermination. Avant même d'envisager l'obtention des mandats pour enclencher des moyens plus lourds pouvant aller jusqu'à un débrayage, nous avons tout intérêt à nous mobiliser collectivement autour du présent moyen de pression. Plus nous sommes nombreux à y adhérer, plus l'impact est significatif.

Enfin, dans le présent contexte sanitaire où nous sommes en zone rouge et où de nombreux établissements scolaires deviennent des foyers d'éclosion de cas de COVID-19, il apparaît logique et censé de réaliser les réunions ou les rencontres collectives à partir du domicile. Les nombreux outils collaboratifs qui existent rendent viable cette alternative. Le même argument est évoqué pour justifier la réalisation du TNP à partir de la résidence. Cela dit, l'idée fondamentale n'est assurément pas de braquer les collègues les uns contre les autres, mais plutôt de se montrer solidaires. Si pour certains motifs bien précis du personnel enseignant entre à l'école, il en sera ainsi.

Cordiales salutations,

Le comité exécutif